

## **Conclusion. La Belgique française...après la Belgique**

Ainsi, le rôle écrasant de la langue, précisément en Europe, pour définir l'appartenance nationale, aura eu raison de l'unité belge. On pourrait se contenter de dire aujourd'hui que le Royaume belge franco-flamand, comme on le disait hier de l'ex-Empire austro-hongrois, ne se survit plus que par habitude, son existence ne pouvant plus être fondée sur l'illusion évanouie d'une quelconque conscience nationale, la permanence d'un minimum de vouloir-vivre commun, sentiments qui ne sont plus désormais partagés que par une fraction limitée de la population belge, «francophone» essentiellement. D'autant qu'il devient difficile d'invoquer, pour expliquer autrement cette survivance, la persistance d'intérêts partagés, dans le champ économique notamment, puisque c'est désormais le cadre européen qui est porteur de ces intérêts.

Pourtant, le mal mortel qui ronge l'Etat belge est encore plus grave, car le cours rectiligne et irrépessible du mouvement nationaliste flamand ne peut être durablement contrarié par la seule force de l'habitude. Et la politique «francophone» qui consiste à tout faire pour retarder l'inévitable le plus longtemps possible sera brisée un jour par l'impatience qui ne pourra plus être contenue des forces politiques flamandes les plus radicales.

Ce qui empêche encore l'aboutissement du projet national flamand, et permet encore la survie de l'Etat belge, survie désormais totalement aléatoire, c'est l'existence de liens contraints qui empêchent les trois parties de la Belgique de se séparer :

- la Flandre ne peut parvenir encore à abandonner l'Etat belge car elle craint en le quittant de perdre la maîtrise de Bruxelles ;

- la Wallonie se doit de défendre l'Etat belge tant qu'il lui assure son niveau de vie par le moyen des mécanismes financiers fédéraux ;

- et Bruxelles n'a la volonté de soutenir l'Etat belge que parce que son territoire est malheureusement inscrit totalement dans le territoire flamand.

C'est bien pour les trois entités «belges» l'impossibilité de rompre des liens non souhaités, jusqu'à présent du moins, et dont aucune ne sait comment se défaire, qui explique à la fois la survie étonnante du Royaume et la conflictualité croissante de leurs rapports. Une situation qui ne peut s'éterniser.

La Flandre, qui ne supporte pas cette situation, en attendant de trouver le moyen de parvenir à briser les liens «belges» qui l'entravent, cherche donc à construire un espace plus grand d'autonomie dans un cadre étatique belge allégé. Cette stratégie flamande emprunte le passage, déjà amorcé, qui mène à une forme de confédéralisme éphémère, qu'elle veut si possible assez proche de l'insignifiance, avec toujours plus d'indépendance pour ses élites dirigeantes, plus de libertés économiques pour ses entreprises et moins d'obligations pour ses finances publiques, et qui permette la dissociation progressive de Bruxelles d'avec la Wallonie.

Les milieux dirigeants et relais d'opinion wallons et bruxellois perçoivent cette stratégie flamande, qui vise à faire précéder dans le temps un confédéralisme de raison à leur séparatisme de conviction, lequel aboutira tôt ou tard. Mais la Wallonie et Bruxelles désirent tellement, et tout au contraire, le maintien d'une forme de statu-quo, même dégradé et temporaire, qui leur paraît la situation la moins mauvaise possible, qu'elles se cachent encore le caractère inéluctable de la réussite du projet indépendantiste flamand. Leur maniement de la menace d'acceptation, face aux demandes flamandes excessives, d'une possible Belgique résiduelle, a pour objet de donner du crédit à leur capacité de les refuser. Mais un crédit peu consistant car les milieux dirigeants flamands connaissent les faiblesses structurelles du couple wallo-bruxellois. Et une menace qui ne peut donc servir qu'à atténuer les rigueurs du nouveau compromis qui pourrait s'imposer prochainement. Un compromis qui serait au moins le gage d'un nouveau répit pour la Belgique «francophone».

Car un nouveau compromis, de portée tout aussi provisoire que les précédents, reste possible pour les temps qui viennent. Il repose en tout état de cause sur une satisfaction large même si elle n'est que partielle des demandes flamandes par le moyen d'une forme d'union «confédérale» dans lequel chaque membre a plus de poids que l'union elle-même. En sachant

que les demandes non immédiatement satisfaites seront présentées à nouveau. Et que tout répit acquis est aussi le temps de préparation d'un nouveau conflit.

Ces péripéties en cours et à venir conduiront donc, d'une manière ou d'une autre, à une fragilité accrue de la Wallonie et de Bruxelles, combinaison de l'allègement des obligations inter-confédérales, d'une dépendance persistante et accrue vis-à-vis de la Flandre, financière pour l'une, territoriale pour l'autre, et de la désagrégation du couple wallo-bruxellois. Triple évolution qui conduira à la survenue inéluctable d'une rupture définitive du pacte inter-étatique qui lierait encore subsidiairement les trois entités.

Et, faute de la construction puis de l'entretien d'un tel compromis, par sa révision périodique aux conditions de la Flandre, le basculement vers une rupture complète serait enclenché prématurément. Au moment choisi par la Flandre. Ce peut être bientôt. Ce pourra être plus tard. Mais c'est et ce sera toujours la certitude, au final, de la disparition des dernières traces de l'illusion belge et en même temps la fin du Royaume belge.

Confrontés à ces sombres perspectives, Wallons et Bruxellois peuvent encore décider, aujourd'hui ou demain, de transformer une adversité persistante en contexte favorable. S'ils s'y décidaient, «tout changer pour que rien ne change» pourrait être alors leur devise. En effet, une solution se présente à eux, qui leur permettrait de garder le meilleur de la Belgique tout en en acceptant la disparition.

Cette solution, c'est la France. Plus précisément la Belgique française. Une France dont l'organisation politique et territoriale rend possible l'adhésion à la République de la Wallonie et de Bruxelles avec le maintien de l'essentiel de leur héritage belge. Cette Belgique française, ce serait plus et mieux qu'une Belgique résiduelle. Et même mieux que la Belgique d'aujourd'hui.

La Belgique française, ce serait un cadre sûr et fiable apporté par l'Etat républicain. Le contraire de l'incertitude qui serait associée à celui d'un hypothétique Etat wallo-bruxellois, condamné à vite sombrer faute du minimum de confiance réciproque nécessaire.

La Belgique française, ce serait aussi une grande autonomie pour la Wallonie et Bruxelles, équivalente, au moins, à celle héritée de l'ex-Belgique fédérale. Autonomie maintenue et même confortée tant à titre interne (institutions propres) qu'à titre externe (vis-à-vis de l'Etat français).

La Belgique française, ce serait encore l'assurance de mécanismes permanents de solidarité politique, financière et sociale au sein de l'ensemble français. Assurance tout à fait essentielle pour la Wallonie.

Et ce serait de plus, au moment même de la scission de l'Etat belge, l'assurance d'un puissant appui dans la négociation de la partition avec la Flandre, dans un environnement international et européen incertain. Appui tout particulièrement précieux pour Bruxelles, pour son désenclavement territorial et pour les populations «francophones» qui l'entourent.

Ce serait même, pour les minorités linguistiques et culturelles de Wallonie et de Bruxelles, «néerlandophone» et «germanophone», la garantie solide de la protection de leurs droits après la disparition de l'Etat belge. Aucune autre formule ne pourrait faire aussi bien.

Le choix d'avenir, pour la Wallonie comme pour Bruxelles, c'est le choix de la France, choix fait ensemble, dès l'impossibilité venue pour l'Etat résiduel belge de continuer à fonctionner.

Le choix d'évidence pour la Wallonie. Et le choix le meilleur pour Bruxelles. Un choix qui les laisserait rapidement sans regret, si ce ne serait pas sans nostalgie, pour la Belgique d'hier.

Un choix qui aboutirait aussi à la réunification des Pays-Bas français, par le rassemblement de ses deux composantes essentielles, picarde et wallonne, au sein de la République française. Un ensemble au potentiel formidable au cœur de l'Europe.

Voilà ce sur quoi devraient être éclairés les citoyens wallons et bruxellois de langue et de culture française, pour pouvoir faire face avec confiance aux échéances cruciales qui les attendent. Et pour se préparer à accepter de devenir complètement ce qu'ils sont déjà, les citoyens de la Belgique française. Et par là les nouveaux citoyens franco-belges d'un pays qui leur est déjà si proche, celui de la France éternelle, celui de Jeanne, petite Lorraine qui savait pouvoir compter sur les «loyaux français de Tournai», et celui de la France universelle, celui de Marianne, symbole libertaire et populaire autant reconnu à Liège qu'à Paris. Cette

République, inventrice de l'indépassable et impérissable devise «Liberté, Egalité, Fraternité», expression d'une ambition démesurée, d'un projet inaccessible, mais République qui est bien, du fait de sa permanence, pour la Belgique française aujourd'hui à la recherche de son destin, l'Etat et la patrie dont elle a besoin.